



Veille Réglementaire

Les textes en vigueur

Décret tertiaire : le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 (JO du 25 juillet 2019) fixe les obligations en matière de réduction de consommation énergétique dans les bâtiments tertiaires, en application de la loi ELAN. Les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² devront afficher un niveau de consommation d'énergie finale réduit à 40 % d'ici à 2030, 50 % d'ici à 2040 et 60 % d'ici à 2050 par rapport à 2010, ou atteindre un niveau de consommation d'énergie finale fixé en valeur absolue par catégorie de bâtiments. Ce décret entre en application à partir du 1er octobre 2019. Ce texte prévoit également la mise en place d'une plate-forme de recueil et de suivi des consommations d'énergie.

CEE : l'arrêté du 31 juillet 2019 (JO du 1er août 2019) modifie l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie. Il crée de nouvelles fiches d'opérations standardisées et en modifie d'autres. Les fiches concernant le secteur tertiaire s'appliquent aux opérations engagées à partir du 1er octobre 2019.

Eco-PTZ : un décret et un arrêté relatif à la nouvelle mouture de l'éco-PTZ ont été publiés au JO du 20 août 2019. L'arrêté modifie les travaux éligibles à l'éco-PTZ, la méthode de calcul des consommations et les formulaires types de demande et de justification pour l'obtention d'un éco-PTZ.

SARE : l'arrêté du 5 septembre 2019 (JO du 8 septembre 2019) annonce le lancement d'un Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) afin de lutter contre les passoires énergétiques. Ce dispositif permettra de cofinancer les montants engagés par les collectivités territoriales pour la réalisation de trois missions principales : déployer un service d'accompagnement des particuliers ; créer une dynamique territoriale autour de la rénovation ; développer un service de conseil pour les petits locaux tertiaires privés. Le cofinancement appar-

te dans le cadre des CEE s'élèvera à 200 M€, sur la période 2020-2024. Son déploiement effectif est prévu à partir du 1er janvier 2020.

Les textes à venir

Projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : présenté les 10 et 11 juillet 2019, le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit, notamment, d'étendre l'obligation de réalisation de diagnostics déchets aux chantiers de réhabilitations significatives et d'instaurer des sanctions financières en cas de non-respect, dès 2020. De plus, il envisage l'instauration d'une filière de responsabilité élargie du producteur (REP) pour les déchets de construction et de démolition.

CITE : le 9 août 2019, le ministre de la Transition écologique a officialisé la révision des aides à la rénovation énergétique pour les ménages. A partir du 1er janvier 2020, le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et l'aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour les gestes simples (Habiter Mieux Agilité) pourraient être regroupés et transformés en une prime unique versée en une fois dès la fin du chantier, sans avance de frais du montant des travaux couvert par l'aide pour les ménages les plus modestes (en 2021 pour les ménages intermédiaires).

Loi ESSOC : les membres du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique (CSCEE) ont reçu le 23 août 2019 le deuxième projet d'ordonnance relatif à la loi ESSOC, visant à simplifier les travaux de construction, dans le but de réécrire le livre 1 du Code de la Construction et de l'Habitat, en faisant primer l'objectif de résultats sur l'objectif de moyens.

Adoption de la loi Energie Climat

Le 26 septembre 2019, le Parlement a définitivement adopté le projet de loi Energie Climat qui prévoit d'atteindre la neutralité carbone en France à l'horizon 2050.

Cette loi prévoit une baisse de 40 % de la consommation d'énergies fossiles d'ici à 2030, contre 30 % précédemment, et la fermeture des dernières centrales à charbon en 2022. Il décale de 2025 à 2035 la réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production électrique. Il prévoit également des dispositions visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables, notamment concernant le déploiement des panneaux photovoltaïques.

La loi Energie Climat prévoit un dispositif progressif de rénovation énergétique des "passoires thermiques" en trois phases :

- une phase de mesures d'information et d'incitation, jusqu'en 2023 ;
- une phase d'obligation de travaux : tous les propriétaires de passoires thermiques devront avoir réalisé en 2028 des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement permettant d'atteindre au moins une classe E ;
- une phase de mécanismes contraignants à partir de 2028 : le propriétaire souhaitant vendre ou louer son bien sans avoir réalisé les travaux nécessaires devra mentionner le non-respect de cette obligation de travaux dans les informations et publicités relatives à la vente ou à la location de son logement.

La Loi Energie Climat pérennise également le Haut conseil pour le climat. Il aura en charge d'évaluer la stratégie climatique de la France et l'efficacité des politiques mises en oeuvre.

Cette rubrique rassemble l'essentiel de l'information du trimestre, parue dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme), ou les publications spécialisées, en matière de projets relevant de la construction durable.

Matériaux biosourcés

A Rennes (35), le groupe scolaire Europe-Rochester va sortir de terre à partir de 2020. Cette future école, imaginée par le cabinet TANK Architectes, s'étendra sur 4 000 m² pour un coût total de 11 M€. Le projet prévoit une ossature bois et le recours à des matériaux biosourcés, ainsi qu'une protection des toitures par végétalisation et une surisolation des parois extérieures.

A Saint-Jacques-de-la-Lande (35), la commune prévoit la reconstruction de l'école Eugène-Pottier en matériaux biosourcés, avec une ossature bois et une isolation en paille. Cette construction de 1 900 m² visera le label E+C-, pour un montant prévisionnel de 4,8 M€.

A Nivillac (56), la commune construit son futur groupe scolaire de treize classes avec des matériaux à faible impact sur l'environnement (bois utilisés en bardage), en tenant compte de labels tels que l'Ecolabel européen. Le coût de ce projet est de 4,3 M€ HT en deux tranches. La livraison est prévue fin septembre 2020.

Performances énergétiques, qualité environnementale

A Brest (29), le centre de découverte des océans Océanopolis fait l'objet d'un programme de travaux de transition énergétique (isolation, panneaux photovoltaïques, éclairage, etc.) permettant de réduire de 8 % sa demande annuelle d'énergie primaire. Ce chantier s'élève à 4 M€ d'investissement, sur une durée de 27 mois.

A Cesson-Sévigné (35), un programme immobilier Digital Park, réalisé selon une démarche écoresponsable, va voir le jour dans le quartier Via Silva, labellisé Ecocité. Cet ensemble de trois bâtiments est un projet de 12 600 m² pour un investissement de 27 M€. La construction approchera les normes exigeantes de la RT 2020 et l'ensemble de la dépense de CO₂ nécessaire au chan-

tier sera compensé par la plantation de près d'un hectare de forêt au Fauët.

A Dinard (35), 147 logements vont être réhabilités au quartier de Saint-Alexandre, dans les résidences Harbour, Conchée et Genillet, pour le compte du bailleur social Emeraude Habitation. Les travaux comprennent, entre autre, la rénovation thermique et environnementale avec la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement des menuiseries extérieures pour l'obtention du label BBC Rénovation.

A Guipry (35), un pôle enfance à énergie positive va être construit, pour un montant de 2,54 M€. La SAS Reier, de Rennes, a été retenue pour la maîtrise d'oeuvre.

Au Rheu (35), le lycée Théodore-Monod va accueillir un bâtiment passif de 2 320 m² dévolu aux matières scientifiques. Imaginé par le cabinet lorientais DDL, ce projet, prévu pour janvier 2021, a nécessité un investissement de 7,6 M€ de la part de la Région.

A Larmor-Plage (56) la commune a décidé la construction d'un bâtiment quasiment 100% passif pour les services techniques, d'un investissement de 1,4 M€. L'impact environnemental sera envisagé de sa construction à sa déconstruction.

A Lorient (56), Lorient Habitat prévoit la réhabilitation de trois immeubles Polygone (60 logements). Le programme de travaux d'amélioration thermique permettra d'atteindre le niveau minimal de l'étiquette énergétique B avec 83. Le coût de cette réhabilitation s'élève à 3,8 M€.

A Questembert (56), la SCI Immobilier Bretagne Sud lance la construction du premier bâtiment collectif de France autonome en énergie électrique et eau chaude.

Eco-quartiers

A Chantepie (35), le Bocage Citadin, qui a reçu le label Ecoquartier, va voir le jour au sud du quartier des Neufs Journaux. 900 logements répartis en huit maxilots et un équipement public à vocation scolaire seront construits sur un terrain de près de 25 000 m².

A Saint-Malo (35), un écoquartier de

430 logements prendra place sur le site de l'ancienne caserne de Lorette. Les premiers travaux devraient intervenir courant 2020 pour une livraison des premiers logements au 1er trimestre 2023.

A Stival (56), un projet d'écoquartier privé a été dévoilé. Porté notamment par les cabinets d'architectes Archi30 et Cartouche, ce projet prévoit la construction de 22 maisons en bois, une éco-maison d'habitation, une maison commune ainsi que 4 cabines en woofing, sur un terrain de 8 000 m².

Energies renouvelables

Eolien

- A Crédin (56), la Société Eolfi a présenté son projet d'extension du parc éolien à la commune.

Hydroélectrique

- A Quistinic (56), Lorient Agglomération va construire une micro-centrale hydroélectrique à Minazen. Ce projet, monté avec la société Xsea, est prévu pour 2022.

Méthanisateur

- A Bruz (35), la zone du Chêne Day va accueillir un projet de construction d'une station d'épuration et d'une unité de méthanisation. La mise en service est prévue en 2026 pour un coût total de 42 M€.

Photovoltaïque, solaire

- A Brest (29), la nouvelle crèche du quartier de l'Europe, prévue pour avril 2021, comprendra des panneaux photovoltaïques posés sur le bâtiment.

- A Crozon (29), une centrale solaire au sol de 8 250 panneaux solaires va être installée sur le site de l'ancien centre d'enfouissement technique de déchets ménagers.

- A Pleuven (29), une centrale photovoltaïque va être construite sur la zone de Kerambris.

Economie Circulaire

A Pontivy (56), la société Sittomi-mi a mis en place une démarche de recyclage des déchets sur le chantier de démolition de l'un de ses bâtiments. 90 % des déchets produits sont recyclés, sur un total d'environ 70 tonnes de déchets non dangereux.



Transition énergétique

Dans le but de devenir un acteur majeur dans le développement de la filière Biogaz agricole, 80 méthaniseurs bretons ont créé une **association des Agriculteurs méthaniseurs bretons**.

L'Etat, la région Bretagne, l'ADEME, GRDF, GRTgaz et le Pôle énergie Bretagne ont signé, à l'occasion du SPACE qui s'est tenu à Rennes du 10 au 13 septembre 2019, le **Pacte biogazier breton**, qui a pour objectif de définir une stratégie collective sur la place du gaz, et principalement du gaz renouvelable, dans la production d'énergie en Bretagne.

Aloen, l'Agence locale de l'énergie et du climat de Bretagne-Sud, est le chef de file de **POTeNT (Public Organisations Transforms Energy Transition)**, un nouveau projet cofinancé par l'Union européenne, qui rassemble 8 villes et agences de l'énergie européennes, dans l'objectif de partager les expériences et d'accroître l'implication des pouvoirs publics dans la transition énergétique. Aloen a également répondu avec succès à un second appel à projets du **programme Interreg France-MANche-Angleterre de l'UE : le projet SUNPEOPLE** visant à favoriser le développement et l'adoption d'un service énergétique de chaleur durable, s'appuyant sur les technologies de pompes à chaleur et solaire, dans les secteurs résidentiels et commerciaux.

Le Plan Bâtiment Durable, l'Ademe et la coopérative immobilière Orpi ont signé un **2ème Green Deal** : avec l'appui du réseau "Faire", Orpi formera ses collaborateurs à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat, dans le but de mieux accompagner ses clients, et notamment les bailleurs privés, en matière de rénovation énergétique.

Economie circulaire

L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) a présenté sa **charte d'engagement volontaire pour le recyclage des menuiseries en fin de vie**, visant à promouvoir les bonnes pratiques nécessaires à la maîtrise de la qualité de collecte et de traitement des déchets de menuiserie, et à informer sur les moyens existants, pour la collecte, le traitement et la valorisation des produits. *Plus d'infos : www.ufme.fr*

Le projet national **RECYBETON** livre ses recommandations dans un ouvrage **"Comment recycler le béton dans le béton ?"** en fournissant une liste des bonnes pratiques relatives à l'usage des granulats recyclés dans les bétons. *Plus d'infos : www.pnrecybeton.fr*

Plus d'infos : www.pnrecybeton.fr

Appels à projets

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé **deux nouvelles périodes d'appel d'offres pour les projets photovoltaïques au sol** (la première ouverte en janvier 2020 pour une puissance appelée de 850 MW et une seconde en juin 2020 pour 1 GW), ainsi qu'une **nouvelle période de l'appel d'offres pour les projets de solaire photovoltaïque sur les bâtiments** (en février 2020 pour 300 MW, après une période déjà prévue de 300 MW en octobre 2019).

L'ADEME lance **3 appels à projets pour soutenir la transition énergétique** dans le cadre du PIA (dépôt jusqu'au 20 janvier 2020) :

- "Systèmes énergétiques - Villes et Territoires durables",
- "Bioéconomie et protection de l'environnement"
- "Economie circulaire - Ecoefficiency dans l'industrie, l'agriculture et l'eau".

Plus d'infos : www.ademe.fr

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé un appel d'offres portant sur la **"Réalisation d'évaluations énergétiques, environnementales et économiques de bâtiments neufs et de variantes"**. Les résultats de ces évaluations permettront d'élaborer les exigences de la réglementation énergétique et environnementale des bâtiments neufs (RE 2020). Cet appel d'offres est ouvert jusqu'au 18 octobre 2019.

Le **second appel à projets à destination des bailleurs sociaux dans le cadre de l'expérimentation énergie carbone (E+ C-)** est prolongé jusqu'au 31 décembre 2019, dans la limite des fonds disponibles (13 M€ au global).

Plus d'infos :

www.batiment-energiecarbone.fr

Le CSTB, en partenariat avec l'ANAH et U BANIS (société de conseil), lance un **appel à manifestation d'intérêt pour le projet RénoStandard** dans le cadre du programme PROFEEL. Ce projet a pour objectif de développer, concevoir et engager le déploiement de solutions "types" de réhabilitation, notamment au sein du parc résidentiel privé. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 22 octobre 2019.

Plus d'infos : www.cstb.fr

Projets nationaux : les lauréats bretons

Action "Territoires d'innovation" : parmi les 24 territoires lauréats soutenus par l'Etat pour développer à grande échelle des innovations répondant à des besoins de transformation exprimés par les acteurs des territoires, on trouve le projet "Morbihan : La flexibilité énergétique et les données" porté par Morbihan énergies (56) qui a pour ambition d'actionner le potentiel de la flexibilité énergétique et de la donnée pour transformer durablement le territoire.

BIM d'Or 2019 : Le bureau d'études thermiques et fluides Fluditec a été élu lauréat dans la catégorie "Projet de rénovation inférieur à 2 000 m²" pour la transformation de 140 m² de bureaux commerciaux en espace tertiaire à Ploërmel (56), avec utilisation d'une maquette numérique.



Qualification

Qualibat propose une offre spécifique de qualification QUALIBAT N°8731 s'adressant aux entreprises amenées à conduire des audits énergétiques en maisons individuelles. L'entreprise qualifiée doit être en mesure de proposer :

- des scénarios de rénovation de l'enveloppe du bâtiment (système passif)
- des solutions adaptées (système actif)
- une rénovation par étape.

Pour accompagner les entreprises dans l'obtention de la Qualification "Audit Énergétique" 8731, une formation dédiée a été intégrée au dispositif FEE Bat. Cette formation de deux jours sera proposée en présentiel et à distance.

Le label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) devrait évoluer au 1er janvier 2020. Il prévoit, pour les entreprises ayant plusieurs qualifications, la possibilité d'un audit unique pour le passif (isolation et menuiseries) et un audit unique pour l'actif (chauffage et ENR).

Formation

L'Ecole Supérieure du Bois (ESB) lance un mastère spécialisé "Composites biosourcés : innovation et éco-design" à l'intention des cadres et jeunes diplômés souhaitant élargir leurs compétences.

La plateforme MOOC Bâtiment durable propose 5 nouvelles formations à destination des professionnels du bâtiment et de l'immobilier à suivre à partir de novembre prochain :

- Devenez acteur de la transition numérique ;
- Proximité et Gestion locative : accompagner et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie ;
- Maîtrise d'ouvrage HLM et Maintenance : améliorer la performance énergétique en rénovation comme dans le neuf ;
- Habitants : optimiser son confort et consommer mieux ;
- Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires.

Plus d'infos :

www.mooc-batimentdurable.fr

Publications

L'Agence Qualité Construction (AQC) a publié son guide pour une bonne végétalisation du bâti existant comportant 12 enseignements.

www.qualiteconstruction.com

Le Cerema et le CSTB ont publié une étude portant sur les "Propriétés acoustiques des matériaux biosourcés dans le bâtiment"

www.cerema.fr

Le Programme PACTE publie deux guides concernant les installations solaires :

- "Schémathèque des systèmes solaires en habitat individuel"
- "Installations photovoltaïques en auto-consommation"

www.programmepacte.fr



Agenda

Les secrets d'une maison bien isolée

Exposition ouverte trois demi-journées par semaine au public, sur rendez-vous
Loudéac (22) - Hall du pôle environnement de Loudéac Communauté Bretagne Centre
Jusqu'au mois de novembre 2019

BATIMAT 2019

Salon international de l'industrie et des métiers du bâtiment
Paris (75) - Parc des expositions Paris Nord Villepinte
Du 4 au 8 novembre 2019

Rdv Performance : qu'est ce qu'une peinture écologique ?

Présentation et restitution de travaux organisés par Ecobatys
Saint-Etienne-en-Coglès (35) - ZA Saint-Eustache
Le 7 novembre 2019

Petit-déjeuner technique

Rencontre entre artisans autour des thématiques de l'étanchéité, de l'isolation, de la plomberie et de l'électricité
La Mézière (35) - Eco Saint Habitat
Le 14 novembre 2019 de 7h30 à 9h30

Assises nationales de la construction en terre crue

6ème édition sur le thème de "La terre et le confort thermique"
Rennes (35) - Maison des associations
Du 15 au 16 novembre 2019

Colloque "territoires responsables et innovants"

Colloque organisé par le CAUE du Morbihan sur la question de la prise en compte de l'environnement dans la construction, l'aménagement et la gestion des espaces urbains.
Vannes (56) - Place de Bretagne
Le 26 novembre 2019

PACTE "Rencontre pour la qualité du bâtiment"

Rencontre technique autour du Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE)
Paris (75) - Cité internationale universitaire
Le 10 décembre 2019